Document déposé à la suite de la 2° séance du BAPE, le 15 septembre 2005 à 13 h 30

## LONGUEUR ET LARGEUR DE VOIE Données comparatives échangeur Dorval vs échangeur Turcot

## 1. Échangeur Dorval

Voie sortant de l'aéroport vers l'autoroute 20 en direction du centre-ville (est) :

 À la sortie de l'aéroport, il est prévu d'aménager deux voies de circulation d'une longueur de 135 m sur une chaussée de 8,5 m de largeur. L'une des voies dessert l'autoroute 520 et l'autre voie se poursuit sur une longueur de 770 m jusqu'à l'autoroute 20 Est. La largeur de la chaussée de cette voie est de 6,5 m.

Voie entrant à l'aéroport en provenance de l'autoroute 20 du centre-ville :

- Une voie de circulation d'une longueur de 885 m sur une chaussée de 6,5 m de largeur.
- Cette voie fusionne à la voie venant de l'autoroute 520. Ces deux voies se poursuivent sur 75 m sur une chaussée d'une largeur de 8,5 m.

## 2. Échangeur Turcot

Voie menant de l'autoroute 20 en direction est à l'autoroute 15 en direction nord (Décarie)

 Une voie de circulation d'une longueur de 770 m sur une chaussée de 6,8 m de largeur.

Voie menant de l'autoroute 20 en direction est à l'autoroute 15 en direction sud (Pont Champlain)

 Une voie de circulation d'une longueur de 1000 m sur une chaussée de 6,8 m de largeur.

219 DA30

Projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal–Trudeau

Montréal

6211-06-100

